



ÉNERGIE

Les nouveaux outils
juridiques de votre
performance

Vendredi 24 septembre 2010

9h00 - 11h30

Hôtel de Crillon,

10 place de la Concorde, 75008 Paris

A l'occasion de la sortie de leur ouvrage dans la *Collection Lamy Axe Droit*, *La Lettre des Juristes d'Affaires* vous propose de rencontrer dans le cadre d'une **Matinée-débats** :



Bertrand de GERANDO,
Avocat, Auteur de l'ouvrage « **ENERGIE-CLIMAT**
Quotas d'émission de gaz à effet de serre »

Philippe TERNEYRE,
Professeur agrégé de droit public, Université de Pau
et des pays de l'Adour, Auteur de l'ouvrage
« **ENERGIES RENOUVELABLES Contrats d'implantation** »

Les débats seront animés par :

Delphine DEPREZ,
Responsable de la *Collection Lamy Environnement*

En partenariat avec :

Collection Lamy Environnement

Collection Lamy Axe Droit

Consultez nos programmes sur www.wkf.fr
et découvrez la collection Lamy Axe Droit
sur <http://librairie-droit.lamy.fr>

LES
MATINÉES
DÉBATS



de la
Lettre des
Juristes
d'Affaires

ÉNERGIE

Les nouveaux outils juridiques de votre performance

La maîtrise de la question énergétique est devenue un enjeu essentiel pour tout opérateur économique qu'il soit public ou privé. Derrière des politiques internationales, communautaires et nationales réaffirmées à travers notamment le « paquet climat-énergie » et plus récemment le Grenelle 1 puis 2, se dessinent des mécanismes techniques, juridiques et financiers complexes qu'il est indispensable de connaître.

Quelles sont concrètement les dernières avancées nationales et communautaires en matière de gestion de l'énergie ?

Quels sont leurs impacts financiers et juridiques ?

Quelle visibilité pour l'entreprise ?

Comment faire des dispositifs mis en place de vrais outils de développement de votre entreprise et de votre collectivité ?

Comment sécuriser vos opérations ENR ?

La Lettre des Juristes d'Affaires, en partenariat avec la *Collection Lamy Environnement* et la *Collection Lamy Axe Droit* a demandé à d'éminents spécialistes d'analyser les enjeux des nouvelles réglementations en matière d'énergie.

Cette conférence s'adresse aux :

- Directeurs juridiques
- Directeurs financiers
- Directeurs environnement, HSQE
- Avocats



24 septembre 2010 - 9h00 - 11h30

Programme

8 h 30

Accueil des participants - Service du petit-déjeuner

9 h 00

LA PRÉVENTION DES ÉMISSIONS DE GES : COMMENT OPTIMISER LES OUTILS EXISTANTS ?

- Retour sur le « paquet climat-énergie » et le cadre national
- Les échanges de quotas d'émission : système mis en place, bénéficiaires, outils :
 - autorisations, allocations et restitution,
 - déclarations et vérifications des émissions,
 - interventions sur le marché, organisation interne de l'entreprise,
 - investissements, projets d'activités de mise en œuvre conjointe (MOC) ou pour un développement propre (MDP)

10 h 00

ÉNERGIES RENOUVELABLES : METTRE À DISPOSITION DES IMMEUBLES ? IMPLANTER UNE CENTRALE ? PRODUIRE ? COMMENT SÉCURISER LES OPÉRATIONS ?

- Le nouveau contour du cadre juridique ; que faut-il attendre du Grenelle 2 ?
- Les contrats d'implantation des unités de production :
 - montages contractuels permettant l'occupation d'une propriété privée, publique ou du domaine public naturel,
 - clauses suspensives liées à l'obtention des autorisations administratives ou à la conclusion des contrats de financement

11 h 00

Débats avec la salle

11 h 30

Clôture de la Matinée

Tout au long de la matinée, une large place sera accordée aux questions des participants.

Matinée-débats de la Lettre des Juristes d'Affaires

Hôtel de Crillon – Paris 8^{ème}

ÉNERGIE


Les nouveaux outils juridiques de votre performance

Vendredi 24 septembre 2010 - 9h00 - 11h30 - Hôtel de Crillon

Le nombre de places étant limité
réservez dès aujourd'hui
votre place par fax au
01 76 73 48 32

Pour vous inscrire :

Merci de retourner ce bulletin et votre règlement à l'ordre de :
WOLTERS KLUWER FRANCE

Case Postale 410 - 1, rue Eugène et Armand Peugeot
92856 Rueil-Malmaison cedex - E-mail : matineesdebats@lamy.fr
Tél. :  **N° Indigo 0 825 08 08 00** - Fax : 01 76 73 48 32



FRAIS DE PARTICIPATION ET MODALITÉS

Les frais de participation comprennent le petit-déjeuner et la documentation.

Abonnés à la Lettre des Juristes d'Affaires ou à la Collection Lamy Environnement : **450 €^{HT}** soit 538,20 €^{TTC} (TVA 19,6%)

Non abonnés : **520 €^{HT}** soit 621,92 €^{TTC} (TVA 19,6%)

- Vous recevrez une confirmation d'inscription. Une attestation de présence sera adressée à l'issue de la Matinée-débats.
- Convention de formation** : Numéro d'existence N° 11921555992.
- Conditions d'annulation** : obligatoirement formulée par écrit, l'annulation donnera lieu à un remboursement intégral si elle est reçue 14 jours avant la date de la Matinée débats. Passé ce délai, le montant de l'inscription sera intégralement dû. Les remplacements sont possibles à tout moment.

PARTICIPANT

Mme Mlle M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Service :

.....

Tél. :

Fax :

E-mail :

SOCIÉTÉ

Raison sociale :

Adresse complète :

Nom & fonction de la personne gérant l'inscription :

Tél. :

Fax :

E-mail :

Nom du responsable de la Formation :

FACTURATION

002564 075

Facture à établir et à adresser :

- au nom de la société
- au nom de l'organisme gestionnaire de vos fonds NOM ET COORDONNÉES (postale et téléphonique) :

La facture vous parviendra avec l'attestation de présence, par courrier, à l'issue de la Matinée-débats.

A réception de votre bulletin de participation, une confirmation vous sera adressée par retour de courrier. A l'issue de la conférence, une attestation de présence et une facture valant convention vous seront délivrées. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant auprès de Wolters Kluwer France SAS Direction Commerciale.

Cachet et signature obligatoires :